LE REVEIL ECONOMIQUE

Les relations économiques
ENTRE
la France et la Belgique

UN EXCELLENT RAPPORT

Au cours d'une récente réunion de la Chambre de Commerce française de Bruxelles, le secrétaire, M. Bénistant, a lu un attachant rapport sur les relations économiques franco-belges.

Dans ce lumineux et clair exposé, M. Bénistant constate, d'abord, avec un peu d'amertume que si au point de vue sentimental, l'amitié d'autrefois de la France et de la Belgique, accrue par les souffrances communes, s'est radieusement épanouie dans la paix, au point de vue pratique tout reste encore à faire.

Parlant ensuite de la crise du protectionnisme, il déplore que la Belgique n'ait pas voulu d'une union douanière complète avec la France, mais il espère quand même que l'accord économique entre les deux pays sera bientôt réalisé à la satisfaction de tous, la France étant disposée à accorder des tarifs préférentiels à la Belgique.

Il proteste contre l'erreur profonde que la crise industrielle, dont souffre la Belgique, est en grande partie imputable à la France.

Cette erreur a été répandue sous le prétexte que les exportations belges vers la France avaient subi une diminution considérable par le seul fait de l'élévation des droits français.

Rien n'est plus faux.

Dans la publication des chiffres comparés des exportations belges, on n'a pas tenu compte que 1920 avait été pour la France une année exceptionnelle de reconstruction et de reconstitution des stocks. Ses achats en Belgique avaient été infiniment supérieurs, en valeur et en quantité, à ceux des années normales d'avant-guerre. Il importait donc de comparer les tonnages de 1920 et 1921 avec ceux de 1912 et 1913 et il est alors apparu, en s'appuyant sur les chiffres officiels belges, que les exportations de Belgique en France étaient, dans leur ensemble, sensiblement supérieures, non seulement en valeur mais aussi en tonnage, aux meilleures années d'avant-guerre.

M. Bénistant dit encore qu'il est indispensable de préciser que la France n'a pas été la première à augmenter ses droits de douane. La Belgique, profitant de la hausse des marchandises, par le jeu naturel de ses droits « ad valorem », a commencé avant nous. Depuis, son protectionnisme s'est encore affirmé. Une tonne de produits fabriqués paie en 1922 environ 11 fois plus de droits à l'entrée en Belgique qu'en 1913.

La conclusion du rapport de M. Bénistant, qui est à retenir tout entière, est la suivante :

« Avec toute la déférence que nous devons à la Belgique amie et hospitalière, nous avons discrètement attiré l'attention de ses économistes sur la balance commerciale de leur pays avec les principales nations, et leur avons démontré que le protectionnisme français n'avait pas provoqué le ralentissement des exportations belges vers notre pays. Nos chiffres puisés aux statistiques belges n'ont d'ailleurs jamais été sérieusement contredits.

Toutefois, une revue belge, « l'Industrie Nationale », a signalé récemment que la Chambre de Commerce belge de Paris avait préparé une étude qui paraîtra dans son bulletin de janvier 1923. L'argumentation de cette étude s'appuie, paraît-il, sur les statistiques françaises, pour en arriver à prouver que la moyenne déficitaire du commerce belge avec la France, pour les sept derniers semestres, atteint 41 % au lieu de 8 %, chiffre que nous avons cité et que nous tenons pour exact, car les statistiques des importations françaises publiées par la Belgique ne renseignent que les produits mis en consommation dans le pays, à l'exclusion de ceux qui sont transités, tandis que les statistiques françaises comprennent indistinctement toutes les marchandises franchissant la frontière franco-belge, soit pour la Belgique, soit à destination d'autres pays, acheminées principalement par le port d'Anvers.

Faire état des marchandises ainsi transitées pour accuser une balance commerciale défavorable à la Belgique, nous semble un procédé de discussion regrettable car il a pour résultat de faire croire, ce qui est inexact, que nous sommes en partie responsables de la crise dont souffre la Belgique, crise qui d'ailleurs est universelle.

Les pourparlers officiels sont engagés pour établir un accord entre nos deux pays. Nous espérons que la Belgique n'augmentera pas à nouveau les droits existants sur les marchandises essentiellement françaises. Nous savons que le remaniement de la nomenclature douanière belge nécessite une mise au point, mais là où l'industrie belge n'est pas menacée, il serait souhaitable de ne pas augmenter des droits déjà excessifs qui comportent plutôt de notables et légitimes réductions. »

Pour le bien de la France et de notre amie la Belgique, nous appuyons de tous nos vœux les conclusions de M. Bénistant.

NOTRE ENQUÊTE
SUR LE
Projet d'augmentation des impôts

Les protestations continuent de s'élever contre le néfaste projet de M. de Lasteyrie.

De tous les points du Nord et de tous les milieux sociaux, elles nous parviennent, raisonnées et véhémentes.

Les parlementaires, tous les parlementaires, doivent lire notre enquête. Ils y puiseront les arguments les meilleurs et les plus sincères pour combattre une augmentation des impôts qui aurait pour auxiliaire inéluctable une augmentation du coût de la vie.

" Il s'agit d'une politique d'expédients, indigne d'un gouvernement ", dit M. René Lefebvre, député du Nord

M. René Lefebvre, député du Nord qui s'est spécialisé dans l'études des questions commerciales et fiscales nous a donné ainsi son opinion :

« Il a été publié dans ce journal des opinions extrêmement intéressantes sur la répercussion du projet gouvernemental tendant à augmenter de 20 % la presque totalité des impôts. Permettez-moi de m'en tenir simplement, par conséquent, au seul point de vue parlementaire.

Là non plus, nous ne trouvons aucune raison valable justifiant le dépôt d'un pareil projet.

Voilà tantôt un an qu'au sein de la Commission des Finances où à la Tribune de la Chambre, des moyens sont offerts au Gouvernement pour améliorer notre situation budgétaire.

Le Ministre les a successivement ou repoussés, ou méconnus. Lui-même a déclaré officiellement que les impôts actuels suffisaient, et qu'il était nécessaire seulement d'en assurer le rendement réel pour satisfaire aux besoins du Pays. Il a été plus loin encore, puisqu'il a affirmé qu'il préférait l'emprunt à tout impôt nouveau.

Or, on ne nous fera pas croire que les Services du Ministère, sinon le Ministre lui-même, fussent dans l'impossibilité de prévoir, l'année dernière, les difficultés d'aujourd'hui de notre Trésorerie.

Gouverner c'est, dit-on, prévoir. Jamais le mot ne fut d'une application plus juste.

Or, est-ce prévoir que d'apporter d'un seul coup, à des impôts déjà écrasants, une augmentation de 20 %, qui amènera dans notre Pays tout à la fois le trouble dans sa vie intérieure et son commerce extérieur ; que de surcharger la barque, déjà si mal équilibrée, des impôts d'un poids formidable pesant du côté même où la barque déjà penche, au risque de la faire chavirer complètement ?

En réalité, il s'agit d'une politique d'expédients indigne d'un Gouvernement justifiant ce nom.

Nous devons le repousser d'autant plus, nous les Députés des régions dévastées, qu'elle ne peut avoir (en dehors de ses conséquences sociales générales qui ont déjà été relatées ici) pour conséquence que de relever le coefficient de reconstruction des régions envahies dans des conditions anormales, à une époque où presque toutes les décisions ayant été rendue, ce coefficient ne peut que peser sur les seules épaules des sinistrés.

Donc, et à quelques point de vue que l'on se place, nous ne pouvons pas accepter le projet qui nous est soumis. »

" Les impôts nouveaux n'auront d'autre effet que d'augmenter le coût de la vie", dit M. Duponchel, trésorier de la Coopérative de Marly

Duponchel, instituteur, trésorier de la coopérative et secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme, à Marly, près de Valenciennes, nous a fait la réponse que voici :

« Je réponds à votre enquête avec d'autant plus de certitude que, comme trésorier de la Coopérative de Marly, j'ai pu noter la progression toujours croissante des prix des denrées de première nécessité.

En juin dernier, le café 1re qualité, acheté 8 fr. le kilo, passe aujourd'hui à 9 fr. ; le sucre de 2 fr. 60, passe à 3 fr et 3 fr. 05 le kilo. Le beurre de 9 fr. 05 passe à 13 et 14 fr ; le fromage de gruyère, de 9 fr. le kilo, est aujourd'hui à 11 et 12 fr. Les chaussures, les tissus, les cotons et toiles augmentent dans de proportions énormes.

N'oublions pas le pain, la viande, et autres denrées dont le prix est loin d'être en baisse. Ces impôts nouveaux que le Ministre des Finances voudrait faire voter par la Chambre n'auront pour effet que d'augmenter les prix des denrées et par suite le coût de la vie.

Est-ce là vraiment la solution du problème si angoissant : boucler le budget dont le trou va sans cesse en grandissant. Je ne crois pas. Tout le monde connaît le programme socialiste sur ce sujet, lequel est appuyé dans certaines de ses parties par des républicains clairvoyants. Je veux parler de l'impôt sur le capital.

Dans les périodes si troubles de la guerre le monde du travail a largement payé sa part à la défense du sol national. Aujourd'hui, il reste un autre devoir à accomplir mais qui ne peut l'être que par ceux qui possèdent. Que ces derniers fassent leur nuit du 4 août, que les Unions des intérêts économique, les Comités de forges de toutes espèces, les grosses firmes, les grosses sociétés capitalistes de tous genres fassent leur devoir. Qu'ils accomplissent le geste que la nation entière attend d'eux, qu'ils remplissent les coffres-forts vides de l'Etat ce serait préférable que d'employer l'argent à une propagande néfaste qui consiste à prouver que la cherté de la vie est due aux salaires élevés, aux traitements des fonctionnaires, à leurs indemnités, à la loi de huit heures.

Le monde du travail a fait son devoir pendant la guerre, nos Ministres le déclarèrent assez souvent du haut de la Tribune de la Chambre, que les capitalistes le remercient en faisant le leur.

" Politique ridicule, inefficace et dangereuse" dit M. Démaret, secrétaire de l'Union des Syndicats de l'Aisne

— Vous voulez mon opinion ? nous dit M. Démaret, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats confédérés. La voici :

« Dites bien que la politique financière est à la fois ridicule, inefficace et dangereuse.

Il est vraiment étrange que la Chambre du Bloc national, ou plutôt son grand argentier, n'ait pas osé proposer l'impôt sur le capital qui liquidait une grande partie de la dette lourde que nous traînons, libérait nos finances de nos créanciers intéressés et rendait le souffle à notre porte-monnaie national. Fous, sont les capitalistes qui ne le comprennent pas, car c'est eux qui pourraient en avoir le plus d'amertume.

A cette solution heureuse on a préféré un système facile certes, car il n'est qu'une règle arithmétique. Que manque-t-il au budget ? Tant. Augmentons les impôts. Le premier Tartemplon venu peut en faire autant.

Mais après ? Tient-on compte de la capacité contributive ? L'Etat peut-il impunément se livrer à ce jeu simple certes, mais extrêmement dangereux ?

La vie, déjà très chère, loin de diminuer, va voir s'accroître ses exigences. Et cela au moment où le patronat livre un assaut contre les salaires, qui sont loin, très loin, des besoins matériels de la vie !

La classe ouvrière, où vous trouvez seulement, à quelques exceptions près, des familles nombreuses, va supporter, plus que la bourgeoisie égoïste et stérile, les charges de consommation.

Les lois économiques les plus précises et les moins discutées, font la preuve que c'est le consommateur qui est surtout atteint, quand la machine État frappe.

Vous augmentez les impôts de ma maison ? J'augmente mes loyers, et le pain, et la viande, et tous les éléments indispensables à la vie matérielle. Les producteurs frappés c'est frapper la consommation et nous verrons, sous peu, pour des objets usuels, des cours aussi ridicules que ceux pratiqués à Moscou, à Constantinople, à Berlin, à Vienne.

On ne dira plus seulement un repas de 50.000 marks, ou 200.000 roubles, mais 500 fr., 1.000 francs, 10.000 francs, etc...

Dépréciation de la valeur, déformation de l'économie, voilà le système !

Après tout, on ne peut mieux travailler pour la Révolution sociale qu'en créant un état de misère. C'est bien là le rôle de la bourgeoisie. Cela démontrera aux travailleurs où sont ceux qui les défendent, où sont ceux qui l'accablent. A quelque chose malheur est bon. »

On proteste, on proteste

Aux protestations déjà nombreuses que nous avons publiées, contre le projet d'augmentation de 20 % des impôts, viennent s'ajouter celles : de la Confédération des groupes commerciaux et industriels de France, de la Chambre de Commerce de Marseille, de la Ve région économique, etc., etc.

Partout, le commerce, l'industrie, le prolétariat s'élèvent contre le système préconisé par le Ministre des Finances, pour combler le vide dans la caisse de l'Etat.

L'augmentation du "perlot"

Ce qu'en pense le Président de la Fédération des débitants de tabac de France

La Chambre des députés a élevé, au cours de la discussion de la loi de finances, de 25 à 27 fr. 50 le prix du kilo de tabac de caporal ordinaire.

Si le Sénat ratifiait le vote de la Chambre, le paquet de tabac de 40 grammes, le paquet gris, le « cube », passerait donc de 1 franc à 1 fr. 10.

Un journaliste est allé demander à M. Rué, président de la Fédération des débitants de tabac de France, ce qu'il pensait de ce vote. Voici quelle fut sa réponse :

« Cette augmentation, pourtant nécessaire, va causer quelque émotion, car hélas, lorsqu'on s'occupe du commerce des tabacs, on voit toujours intervenir la politique et une inconcevable philanthropie. Le paquet gris est le paquet de tabac des prolétaires, vous dit-on. Il ne faut pas y toucher ! Cependant, il vaut mieux, me semble-t-il, augmenter un impôt direct et somptuaire, et j'ajouterai volontaire, comme le tabac, plutôt que d'augmenter les impôts directs.

L'Etat vend annuellement environ 50 millions de kilos de tabac ordinaire, dont les deux tiers servent à fabriquer les paquets gris et l'autre tiers les paquets de cigarettes. Or, c'est sur les cigarettes que l'Etat a le plus gros bénéfice : 1 kilo de tabac donne 1.000 cigarettes. Le paquet de 20 cigarettes pesant par conséquent 20 grammes, est vendu 1 fr. 20, ce qui met le kilo de tabac à 60 francs. L'Etat a donc tout intérêt à favoriser la vente des cigarettes. Quant aux paquets de tabac, on en débite environ 32 millions par an. L'augmentation de 0 fr. 10 par unité va rapporter au Trésor environ 75 millions de plus, car on n'en vendra guère moins qu'avant. Mais si, par dépit, les fumeurs se rejetaient sur les cigarettes, le bénéfice de l'Etat en serait encore augmenté ».

Les fumeurs d'Escaudain préconisent la grève

Les contribuables ne sont pas contents, les fumeurs non plus. Nous recevons, en effet, d'un groupe de fumeurs d'Escaudain, une protestation contre l'augmentation des tabacs qui vient d'être votée par la Chambre des députés.

Pour rendre plus efficace leur protestation, les escaudainois préconisent encore une grève des acheteurs, une grève d'un mois, qui coûterait au budget plus de 137 millions.

Il y a une très belle fable de La Fontaine : « La Poule aux œufs d'or ». Que nos législateurs la relisent.

Le pain est souvent indigeste le soir tandis que le Quaker Oats en potage se digère facilement.
En outre le Quaker Oats est beaucoup plus nourrissant.
Chez tous les Épiciers.
Gros : 18, rue Auber, Paris.
Quaker Oats

LA MODE

Le luxe des coussins modernes

Ils sont déjà bien loin de notre pensée, les mignons coussins de lingerie que les doigts agiles de nos mères confectionnaient avec art ! Une délicate batiste, un linon diaphane ornés de broderies anglaises ou au plumetis laissaient transparaître un fond rose tendre ou bleu pâle. Fi donc ! aujourd'hui, ces jolis choses dont l'exécution demandait tant d'application, tant de patience !

Il faut que les coussins soient aussi empreints du caractère de modernisme sans lequel rien, de nos jours, ne semble beau. Des coussins modernes ? Mais, c'est la folie du moment ! On en voit partout, chaises, fauteuils, canapés, lits, en sont littéralement jonchés. Dans l'intérieur le plus modeste, ils apportent une couleur, un relief qui étonnent. Quelle femme de goût ne serait pas tentée de donner à son mobilier, même très simple, à la chaise la plus vulgaire, un aspect luxueux grâce à quelques coussins élégants et confortables ?

Avec des fragments d'étoffe jolie et fraîche, elle pourra, en faisant preuve d'un peu d'ingéniosité, « peindre » des coussins dans une note des plus modernes. Parfois, un chapeau démodé, une blouse ou une écharpe hors d'usage fourniront les éléments d'un coussin, en se guidant sur ce fait que les formes les plus diverses sont adoptées : triangulaires, ovales, carrées, ronds, etc... Les applications de tissus, fleurs, animaux, prévalent dans leur ornementation. Le cubisme et l'impressionnisme offrent aux moins experies dans l'art du dessin, des ressources inimaginables : des ronds, des carrés, des triangles, de soie de couleur serties d'un point de feston d'or ou d'argent, et jetés çà et là sur un fond de velours ou de satin sombre seront du meilleur effet. Avec plus d'adresse, il est facile de confectionner des choses merveilleuses.

DE PETITS MORCEAUX DE SOIE DE DIVERSES COULEURS, DECOUPES ET JUXTAPOSES AVEC GOUT, CONSTITUERONT SOUVENT, POUR UN COUSSIN, UNE MERVEILLEUSE DECORATION MODERNE

Voici, groupés sur cette page, quelques modèles de bon goût. Le plus grand, de forme ovale, est en satin souple turquoise brûlée. Sur deux cercles de velours noir tenus au coussin par un point de feston, viennent s'appliquer des baies de soie rouge, garnies de feuilles vert tendre ; sertis d'un fil d'or, ces fruits se détacheront délicieusement sur le velouté sombre du fond. Faut-il préférer à ce genre, cet autres où deux oiseaux de drap blanc, gentiment perchés sur une branche, reposent sur un carré de taffetas noir ? Autour, une cordelière, verte comme le feuillage, court gracieusement. La « courge » que vous voyez en bas, à droite, se fait en velours pourpre et noir, serti d'une cordelière dorée. Des bandes de velours sombre, alternant avec des froncés de satin clair, seront faciles à composer et d'un aspect agréable.

Enfin, les coussins de « tout aller », en indienne, en cretonne, nous charmeront par leur fraîcheur, leurs gais coloris et leur entretien facile. A cause de cela, mais sans parti-pris contre les « singeophiles », je leur trouve beaucoup plus de séduction que ces horribles coussins faits de velours frangé de singe : ils ne sont certainement ni pour nos bourses, ni de nos goûts.

Cousine MADELEINE.

Les remerciements de Mme Caffier

Nous avons publié récemment la lettre qu'a adressée à notre journal et à nos lecteurs Mme Vve Caffier, d'Estrée-Blanche. On sait qu'à la suite de notre intervention les secours arrivèrent à Mme Vve Caffier et à ses six petits enfants.

Nantie de plus de quetre milliers de francs et de nombreux dons en nature Mme Vve Caffier a tenu à nous faire savoir qu'elle était sortie de la noire misère dans laquelle elle et les siens étaient plongés et à remercier encore tous les généreux donateurs.

D'autre part, un de ses enfants le petit François, âgé de 4 ans a été recueilli par un de nos lecteurs, M. Albert Desmul, 24, rue Lorent-Lescornez à Hellemmes-Lille, ce qui diminue d'autant les charges de famille de Mme Caffier. De plus son aîné a commencé à travailler et de tous ces faits la situation de Mme Vve Caffier s'est grandement améliorée.

Voici la liste des derniers envois qui nous ont été faits à l'adresse de Mme Caffier.

Quête faite par Mme Horvatte Alf., de Billy-Montigny	100 00
Quête faite par une famille réunie chez Vandenberghe Charles, mutilé guerre, 200, rue Jeanne Hachette	15 00
Gaston Vallet, basse chantante de Lille	5 00
Une petite écolière	5 00
Somme recueillie dans la commune de Barlin et versée par Legros Désiré, cons. munic., secrétaire du Parti S.F.I.C. à Hersin-Coupigny	187 00
Quête faite après une chanson à l'estaminet Caudron Henri rue de la gare à Bruay-sur-l'Escaut (Nord)	10 00
Quête faite après chansons d'un groupe d'ouvriers de chez Bringer, à Saint-André-Lille, chez Lemahieu	12 00
A la suite d'une réunion de famille, à Roubaix	8 00
Quête faite à la Coopérative « Le Progrès », à Loos-en-Gohelle	39 00
La petite Renée Lecocq de Dorignies	10 00
De la part d'un Armentiérois	10 00
Quête faite chez M. Véquiret, à Chocques, au cours d'un combat de coqs	11 25
Un groupe d'amis du Petit-Château tenu par Wallays	5 00

En remerciant une dernière fois nos lecteurs et amis au nom de Mme Vve Caffier nous prions les personnes qui voudraient encore lui faire des dons de les lui adresser directement à Estrée-Blanche (Pas-de-Calais).

Merci encore à tous !

Voulez-vous savoir si votre quartier est touché par les expropriations du Nouveau Plan de Lille ?

Achetez le *RÉVEIL ILLUSTRÉ* de cette Semaine (16 pages, 20 centimes) qui publie les *plans inédits et officiels de la transformation de Lille.*

FEUILLETON DU 28 JANVIER 1923 — N° 28

La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR

PAR JULES MARY

Mis à l'écran par la Société des films " ALBATROS " et édité par la Société d'exploitation des films " Éclipse "

PREMIERE PARTIE

A l'étang du Pré-Noir

XI

D'heure en heure, de Beauvais, les nouvelles avaient été transmises par dépêches.

Aux Basses-Bruyères, Régine, seule, manquait... appelée aux débats...

Mais Corradin était là, et Christiane, et Rudeberg, installé dans la jolie maison tapissée de lierre, que fleurissaient, pendant l'été, les chèvrefeuilles au parfum discret, pareil à une respiration de la campagne, et des rosiers grimpants, et Pascal, qui, du collège de Compiègne, était venu passer auprès de son père les vacances du jour de l'an... Toute cette journée d'hiver avait revêtu comme une livrée de deuil... Le ciel était bas, chargé de couches de nuages d'un gris sale, superposés... A chaque instant, ils menaçaient de s'ouvrir et de s'effondrer en avalanches... Des flocons tombaient puis remontaient, pour se perdre là-haut et attendre une occasion meilleure... Et les champs, les jardins, les bois, dépouillés de toute parure, étaient mornes... Un vent aigre soufflait, qui passait sur de l'humidité, de la froidure, sur la rivière grossie, sur les ruisseaux, les mares et les étangs...

Christiane sortit après déjeuner, malgré le froid.

Depuis que Rudeberg était installé aux Basses-Bruyères, toutes les fois que Pascal venait, les deux enfants accouraient l'un vers l'autre... il en était ainsi depuis le mois d'octobre, tous les dimanches... Christiane, enfant rêveuse et précoce, s'était attachée à son petit camarade, d'une affection exclusive et soudaine... Elle avait alors huit ans et Pascal en avait douze...

Christiane avait compris quel drame était celui de cette journée, dont toutes les heures marquaient pour elle des catastrophes...

Elle savait qu'elle était menacée de perdre son père...

Et Pascal ne savait comment la consoler...

De temps en temps, elle pleurait dans ses bras et il essuyait les larmes avec son mouchoir... Ils s'étreignaient alors... faisaient quelques pas en silence... et ne semblaient reprendre vie que lorsque le télégraphiste arrivait, apportant des nouvelles de là-bas, des nouvelles de cette salle bondée de public, surchauffée par le calorifère, où un pauvre homme défendait péniblement son honneur et sa vie... Christiane se représentait cela comme un abîme où s'agitaient des gens implacables qui brandissaient les armes d'où tombe la mort, et toutes les choses qui font pleurer les enfants séparés de leur père... Elle en concevait des épouvantes qui lui faisaient claquer les dents... et parfois elle se prenait à dire :

— Ils ne viendront pas ici, n'est-ce pas ?

— Non, non, n'aie pas peur ! faisait Pascal timidement.

Car, au fond, il n'en savait pas plus qu'elle...

Elle lui prenait alors les mains et de ses grands yeux, qui ressemblaient à ceux de sa mère, elle le regardait longtemps, avec gravité. On eût dit qu'elle essayait, avertie instinctivement, de sonder ce qu'il y avait dans ce cœur de jeune garçon et de deviner si elle avait raison d'être confiante et de lui abandonner sa petite âme endolorie... De l'amour glissait en elle ses étincelles vivaces qui, après avoir couvé comme un feu sous la cendre, éclateraient en incendie quelque jour... Et de l'amour aussi, en lui, comme chez elle, déjà... Deux plantes dont les racines longtemps nourries et réchauffées au sel de la terre, élanceraient plus tard au soleil leurs rejets vigoureux et leur immortelle frondaison... L'amour... c'est presque toujours deux forces qui se concentrent pour se détruire l'une par l'autre... C'est aussi parfois deux forces qui s'alimentent l'une par l'autre pour survivre à la vie... Combien d'années faudra-t-il à ces enfants pour leur faire comprendre qu'ils s'aiment ?

Rudeberg, sur le seuil de sa jolie maison, fumait sa pipe.

Et tout en fumant il ne perdait rien de ce que faisaient les deux petits.

Il les vit entrer dans une serre d'hiver.

Et parce que Pascal voulait distraire son amie de son grand chagrin, il se mit à cueillir quelques fleurs qu'il relia entre elles avec des joncs qui servaient au jardinage. De ces fleurs il tressa une couronne et cette couronne il la posa doucement sur les cheveux, sur le front de Christiane. Il en cueillit d'autres qu'il attacha à son corsage et d'autres dont il lui fit une ceinture.

Il l'admira et Christiane se prêtait à ce jeu.

— Viens ! dit-il.

Il la prit par la main et courut avec elle jusqu'au bassin de la pièce d'eau.

— Regarde comme tu es belle !

Elle se pencha sur l'eau pendant qu'il la retenait pour l'empêcher de glisser.

Et, après s'être regardée, l'enfant se mit rire en battant des mains.

Rudeberg voyait cela, poussait nerveusement des bouffées de fumée et pensait...

Il pensait que ces deux enfants grandiraient l'un près de l'autre, et que lui avait réalisé son rêve de tirer Pascal de la misère...

Mais il eut un frisson dans le dos.

A ce moment passait de nouveau le télégraphiste, une dépêche à la main.

Le télégraphiste annonça :

— M. Villandrit est condamné à vingt années de travaux forcés.

Cette condamnation ne frappait pas seulement le mari.

Elles déshonorait la femme...

Et Rudeberg continuait de penser.

Oui, il avait accompli son rêve, mais à quel prix ?

C'était lui qui avait laissé condamner un malheureux innocent de ce crime.

Et, du même coup, il était devenu complice du meurtre.

C'était lui qui vouait aux larmes, jusqu'à la fin de ses jours, une jeune femme qui ne méritait pas un pareil destin.

C'était lui qui apportait le malheur dans cette maison.

Il n'aurait eu, pour empêcher tant d'injustices, qu'un mot à dire, un geste à faire. Il n'avait pas dit le mot, il n'avait pas fait le geste.

Il était plus infâme que le meurtrier lui-même, car le forfait qu'il venait d'accomplir était pétri de lâcheté, de bas calcul, d'égoïsme féroce.

Rudeberg pensait tout cela et il se sentait mal à l'aise.

Mais s'il avait agi ainsi, c'était pour Pascal... non pour lui-même !

C'était par exagération de son amour paternel.

Pour Pascal ! !...

Et soudain s'ouvrirent, devant ses yeux effarés, les portes de l'avenir.

Est-ce que plus tard, ce qu'il avait fait ne se retournerait pas contre lui ?

Etait-il donc le maître des jours, des mois et des ans qui allaient venir et qui lui donnerait la certitude qu'en une heure fatale de l'un de ces jours, de ces mois et de ces années, ses actes d'aujourd'hui ne seraient pas révélés à son fils et que le fils n'aurait pas à juger son père ?

Les portes de l'avenir s'ouvraient pour lui montrer, en écriture flamboyante, la vérité terrible :

— Tu auras été criminel pour rien, si ton fils plus tard, apprend ton crime ! !... Au lieu de l'affection que tu avais voulue, tu recueilleras l'aversion... l'horreur de toi... Cet amour candide, même, dont tu écoutais tout à l'heure les premiers balbutiements, deviendra impossible... et c'est toi qui l'auras décidé ainsi... Non, tu n'as pas pensé à tout... Tu n'as pas pensé qu'un jour viendrait où Pascal, si amoureux qu'il fût, n'oserait pas épouser la fille de l'homme qui avait lâchement, pour le voler, assassiné un vieillard... En laissant condamner cet homme, toi, Rudeberg, tu as du même coup frappé ton enfant... Tu as bien accompli ton rêve, mais quel rêve ?... Rêve de larmes et d'angoisses... Tu as jeté autour de toi la semence de tous les désespoirs...

Et le frisson qui lui courait par les épaules lui arracha un cri :

— Non... non... murmura-t-il... ce n'est pas cela... il ne faut pas...

Mais il était trop tard... Le mal était fait. Son sort était lié à celui de Corradin et il allait courir toutes les chances de l'inconnu...

Un autre encore attendait le verdict... au pavillon des Basses-Bruyères...

Corradin...

Quand la dépêche lui fut remise, il poussa un soupir de soulagement. Il lui semblait qu'il était délivré d'un fardeau oppressant. En lui, nuls remords, mais seulement, jusqu'au dernier moment, la folle épouvante d'être découvert... Le verdict le rassurait... Certes, il y avait bien, sur cette assurance, l'ombre tenace et inquiétante de Rudeberg... Mais Rudeberg était là auprès de lui, sous son œil et sous sa main... La lutte s'annonçait inévitable. Il était préparé à toutes les ruses comme à toutes les violences... Il ne s'effrayait pas. Même les dangers qui, de là, pourraient venir ne retenaient pas son esprit... tendu, en ce moment, vers une seule passion... En tuant et en volant Marjory, il n'avait obéi qu'à l'instinct de cette passion, qui clamait au